

VILLETANEUSE

Ambitieuse

BILAN DE MI-MANDAT
2020-2023



Chères Villetaneusiennes, chers Villetaneusiens,

Nous voici déjà à mi-mandat. Cette période clé nous offre l'occasion de vous rendre compte du travail accompli dans le cadre du programme pour lequel vous nous avez élu. Ces trois premières années se sont révélées pleines de défis. Malgré les crises sanitaire et économique, notre majorité et le personnel municipal ont su redoubler d'efforts, de résilience et de créativité pour être à la hauteur de vos exigences légitimes.

Depuis que je suis Maire de Villetaneuse, je ne rentre pas chez moi les soirs en me demandant à quoi a servi ma journée. Je me lève chaque matin motivé et déterminé pour accomplir ma mission de serviteur d'un service public durable et de qualité pour tous nos concitoyens.

Comme le dit l'illustre autrice française, Annie Ernaux, prix Nobel de la littérature, « les gens méritent le meilleur là où ils vivent ». C'est le sens profond de mon engagement politique à Villetaneuse depuis plus de 20 ans, ancré dans les valeurs communes que nous partageons pour la justice sociale, l'égalité, la fraternité et la solidarité.

Ensemble poursuivons la transformation nécessaire de notre Ville.

ÉDITO

du Maire



DIEUNOR EXCELLENT
Maire de Villetaneuse

SOMMAIRE

4	UNE VILLE AGRÉABLE, DYNAMIQUE ET SURE
8	UN PROJET URBAIN AMBITIEUX
12	UNE VILLE ÉDUCATIVE QUI FAVORISE LA RÉUSSITE POUR TOUS
20	VILLETANEUSE, VILLE SOLIDAIRE
26	UNE VILLE AU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE
33	UNE ADMINISTRATION MODERNE PROCHE DES HABITANTS
37	TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

VILLETANEUSE AMBITIEUSE • Mai 2023 • Service Communication, accueil et reprographie • 1, place de l'Hôtel de Ville • 93430 Villetaneuse • 01 85 57 39 00 • Directeur de la publication : Dieunor EXCELLENT • Rédactrice en chef : Sabana OUBIHI • Rédaction : Service communication, Rubens LEXPERT • Photographie : (Sauf mentions contraires) Erwann QUÉRÉ, Virgile PARIS, Herizo CHENG • Création graphique et mise en page : Yujia DONG • Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 282-05-8X • Tirage : 6 000 exemplaires • Distribution : ISA + • Disponible sur mairie-villetaneuse.fr

UNE VILLE AGRÉABLE, DYNAMIQUE ET SÛRE

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ

L'espace public, c'est la vitrine de la Ville, et le quotidien de ses habitants. Ainsi, l'entretien de la voirie et des espaces verts, le fleurissement et la collecte des déchets sont des priorités pour la municipalité.

Durant ces trois années, l'ambition de la municipalité a été double : d'une part, **capitaliser sur les richesses du territoire, notamment sa très forte végétalisation, et d'autre part améliorer la gestion de l'espace public et porter de nouveaux projets.**

Ainsi, dans une collaboration quotidienne avec les services de Plaine Commune, la municipalité agit. Depuis 2020, la politique de fleurissement a été revue, notamment dans le cadre de la transition écologique. Afin de sécuriser et apaiser l'espace public, des aménagements de voirie ont été effectués, avec le passage du centre-ville en zone 30, la mise en sens unique de la rue Paul-Langevin, ou encore la reprise du stationnement dans plusieurs rues. Enfin, un travail de priorisation est mené sur la réfection des chaussées, trottoirs et candélabres, pour rénover progressivement l'espace public. Aussi souvent que possible, ces projets sont présentés dans le cadre des comités de quartier. **D'ici 2026, de nombreux projets verront le jour** comme la réfection de la place Jean-Baptiste Clément et de son kiosque, la mise en sens unique de la rue Edouard-Vaillant avec la création d'une piste cyclable, ou encore la rénovation des rues des quartiers Saint-Leu et Langevin.

« Pour préserver la nature, nous avons soutenu des actions visant à fleurir la ville, à développer l'agriculture biologique, locale et durable, notamment en conservant les jardins familiaux. Nous avons également proposé des journées citoyennes de sensibilisation au respect de l'environnement. »

Danielle MARMIGNON
Adjointe au Maire en charge du
Cadre de vie, de la Propreté et
des Espaces verts



Villetaneuse est fière de ses parcs, jardins et espaces verts, qui représentent près de 30 % du territoire communal. Et le travail de qualité des agents des Parcs et Jardins est reconnu : en 2022, **la Ville a obtenu, avec un avis très favorable du jury, le renouvellement de ses trois fleurs au concours des Villes et Villages Fleuris**. Un encouragement et une belle reconnaissance pour les agents. Avec ses partenaires associatifs, la municipalité sensibilise également à l'agriculture urbaine et au respect de l'environnement, et organise en juin 2023 sa première « Journée de l'Environnement ».

La municipalité s'engage pleinement dans le travail sur les mobilités, pour **un partage plus équitable de l'espace public entre les véhicules motorisés et les modes actifs de déplacement**. Ainsi, de nombreux projets d'infrastructures cyclables sont en cours, notamment rue Edouard-Vaillant et avenue Jean-Jaurès. La Ville porte également de nombreuses actions de promotion du vélo, notamment en lien avec les associations qui œuvrent dans ce domaine sur la ville. Il a notamment été organisé pour la première fois en 2023 une Fête de la Mobilité, qui a rencontré un grand succès.



« La Ville et Plaine Commune travaillent main dans la main pour améliorer la gestion de l'espace public et gérer les petits problèmes du quotidien qui prennent parfois de l'importance. Nous avons développé un partenariat fructueux avec les bailleurs sociaux, au service de la qualité de vie de leurs locataires et de tous les habitants. »

Sifa GURSOY
Conseillère municipale déléguée
en charge de la Gestion Urbaine
de Proximité

« Pour favoriser une mobilité à faible impact environnemental, nous avons encouragé le développement des infrastructures cyclables et des mobilités vertes. Nous assurons également un lien fort avec les opérateurs de transports comme la RATP et la SNCF, qui sont des partenaires importants sur notre territoire. »

Mourad ELKHALOUI
Conseiller municipal délégué
en charge du Développement
durable et des Mobilités



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

Villetaneuse ne doit plus être une ville dortoir ou de passage, mais une centralité locale attractive : c'est l'objectif ambitieux que la municipalité s'est fixé.

Le constat était sans appel : un centre-ville peu commerçant et peu dynamique, un centre commercial presque à l'abandon, et une absence d'animation de l'espace public. **En 2020, les défis étaient nombreux. En 2023, l'action municipale porte ses fruits.** Ainsi, grâce à la mobilisation de tous les partenaires, l'arrivée de LIDL au centre commercial Bienvenu dès décembre 2020 a pu relancer une dynamique sur ce site. Dès 2021, des appels à manifestation d'intérêt ont permis de mettre en place d'une part la présence de foodtrucks sur la place des Partages, et d'autre part l'arrivée d'une crêperie sur la place de l'Hôtel de Ville.

La Ville a également recruté un Manager de Commerces, pour accompagner la transformation de son centre-ville. En lien avec les bailleurs, les porteurs de projets, les commerçants et les partenaires financeurs, son objectif est de redynamiser les rez-de-chaussée vacants. **De nombreux projets ont vu le jour comme la MAM du Monde des Anges, et d'autres verront le jour avant 2026 : services publics, cabinet d'avocats, commerces...**



Deux foodtrucks s'installent sur la Place des Partages, février 2023

« Nos commerçants et entreprises créent et animent nos lieux de vie. **Pour les soutenir, nous avons créé un service commerce à la mairie afin que les entreprises et commerçants aient un interlocuteur privilégié.** Nous avons aussi rendu possible l'installation de plusieurs professionnels sur la commune. »

Tarik ZAHIDI

Adjoint au Maire en charge de l'Economie sociale et solidaire et du Développement économique



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Pour répondre au besoin de sécurité exprimé par les citoyens, la Ville agit, tant sur la prévention que sur l'action de terrain, notamment avec l'arrivée de la police municipale.

La sécurité est un droit, et un besoin primaire dans toute société. A Villetaneuse, les conclusions des comités de quartier le confirment : la sécurité est une des priorités majeures des habitants. **Face à ce constat, la municipalité porte, dans le cadre des engagements pris lors de la campagne municipale, le projet de création d'une police municipale.** Le chef de ce nouveau service a été recruté en avril 2023, et travaille au recrutement des premiers agents pour que cette police soit opérationnelle rapidement. Un poste de police sera aménagé d'ici

fin 2024 dans les anciens locaux de l'étude notariale, rue de l'Hôtel de Ville. Cette police agira en proximité avec les habitants, sur les problématiques du quotidien, en ne se substituant pas aux missions régaliennes de la Police Nationale.

En parallèle, la municipalité a réaffirmé son action de médiation et de prévention, notamment avec ses partenaires. Elle porte également un projet d'extension du réseau de caméras de vidéoprotection, qui permettent souvent la résolution d'enquêtes et assurent une plus grande sécurité des habitants.

Enfin, concernant la sécurité routière, de nombreux aménagements ont été mis en place, comme des ralentisseurs ou des radars pédagogiques, ainsi qu'une zone 30 sur la majorité des axes de circulation.



Entretien avec le nouveau chef de la Police Municipale, avril 2023

« Afin d'assurer la sécurité au plus proche de nos habitants, nous avons installé de la signalétique, des marquages au sol et des ralentisseurs aux abords des écoles et des grands axes. Nous avons également travaillé à la mise en place de notre police municipale. »

Malek AIT ARKOUB
Adjoint au Maire en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique



UN PROJET URBAIN AMBITIEUX

HABITAT ET LOGEMENT

Dans un dialogue renouvelé avec les bailleurs sociaux et les partenaires, la municipalité accompagne l'amélioration de l'habitat.

Le logement, digne et abordable, est un droit. **Pour le réaffirmer, la Ville accompagne les programmes de rénovation et de construction**, notamment ceux des bailleurs sociaux. De belles réalisations sont à noter comme celles des bâtiments de la rue Henri-Barbusse et l'inauguration de la résidence Martha Desrumeaux, et d'autres en cours, notamment sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ou dans la cité Allende, sur le bâti comme avec le nouveau parking de 130 places.

Concernant les attributions de logement, la municipalité a remis la transparence et l'équité de traitement au cœur des processus. Villetaneuse étant dans une zone très tendue, il est parfois difficile pour les demandeurs d'obtenir une proposition adaptée, mais l'ensemble des dossiers sont étudiés de manière impartiale et attentive.

Dans les projets à venir, les plus importants sont **la mise en place prochaine du « permis de louer »** dans le secteur locatif privé, pour protéger les locataires, et le **développement de programmes immobiliers favorisant la mixité de l'habitat.**

« Face à la demande très forte en logement social, il était important pour nous de remettre de la transparence dans la façon dont sont attribués les logements et de renforcer l'accompagnement des Villetaneusiens dans leurs démarches. J'ai notamment doublé le nombre de rendez-vous en permanence : depuis 2020, j'ai reçu 625 personnes. »

Tarik ZAHIDI

Adjoint au Maire en charge du Logement et de la lutte contre l'habitat indigne



URBANISME ET AMÉNAGEMENT

La municipalité porte l'ambition d'un aménagement concerté avec les partenaires, qui répond aux besoins des habitants sans dénaturer le cadre de vie ou densifier la Ville à outrance.

Dans le cadre de cette ambition, plusieurs projets ont été lancés, dans un temps long puisqu'il s'agit de projets structurants au



Travaux de la résidence de l'Hôtel de Ville, mai 2023

montage complexe. Au-delà du projet NPNRU (voir pages suivantes), plusieurs projets sont à noter. **Ainsi, les terrains situés autour de l'immeuble au péril du 1, rue Etienne-Fajon vont enfin muter, pour permettre la création d'un programme de logements à taille humaine, en accession libre et sociale, dans un cadre privilégié qui laissera une grande part à la végétalisation.** Au sud de la voie de chemin de fer, c'est la zone de « l'îlot des Poiriers » qui va se transformer, avec **la création d'ici fin 2025 d'une nouvelle résidence universitaire du CROUS**, dont le projet a été conçu en partenariat étroit avec la Ville. 300 étudiants pourront ainsi être logés dans une résidence moderne à l'architecture remarquable. A plus long terme, la municipalité travaille activement sur **la transformation de la friche Véolia / SARP** en face de la cité Allende, ainsi que sur la zone du futur centre nautique.

« En conjuguant la nouvelle dynamique des constructions immobilières (secteur Fajon/NPNRU) avec notre vision urbanistique, nous aménageons une ville résolument tournée vers l'avenir.

Nous créons un cadre de vie où l'architecture novatrice s'harmonise avec les besoins de notre communauté, mêlant modernité et préservation du patrimoine.

Ensemble, nous construisons une commune qui inspire et qui respire en faisant de l'urbanisme un moteur de progrès et de qualité de vie pour tous. »

Dian DIAKITE

Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement



RÉNOVATION URBAINE (NPNRU) DES QUARTIERS SAINT-LEU ET LANGEVIN

L'opération de rénovation urbaine des quartiers sud de la ville permettra de transformer les conditions de vie des habitants.

TRANSFORMER LES QUARTIERS SUD

Le projet de renouvellement urbain des quartiers Saint-Leu et Langevin s'inscrit dans le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU), et viendra transformer, à l'horizon 2030, ces quartiers. **Au total,**

100 millions d'euros seront investis sur dix ans.

Le projet porté par la précédente municipalité a été entièrement revu, pour gagner en ambition. Ainsi, la démolition des bâtiments du 66, route de Saint-Leu a été actée, afin de profondément transformer le quartier, et d'éviter une réhabilitation qui n'aurait pas apporté de solutions satisfaisantes aux habitants. Par ailleurs, à la suite d'une négociation avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), une subvention de 3 millions d'euros a été obtenue pour le projet de l'école maternelle Jacqueline Quatremaire, qui n'avait pas été intégrée au projet initial. **C'est plus de 10 millions d'euros supplémentaires qui ont été obtenus grâce à cette négociation.**



Pose de la première pierre du programme de rénovation et d'extension de l'école Jacqueline-Quatremaire, mai 2023

« Dès notre arrivée en responsabilité, j'ai relancé la négociation autour du projet NPNRU, pour qu'il gagne en ambition et transforme véritablement ces quartiers. Les projets d'équipements que la Ville portera seront de très grande qualité, notamment le premier, celui de l'école Quatremaire, dont nous avons posé la première pierre le 9 mai dernier »

Dieunor EXCELLENT
Maire de Villeteuse



MIXITÉ DE L'HABITAT ET ESPACES PUBLICS RÉNOVÉS

Au-delà de ces opérations, c'est bien tout le quartier qui sera transformé. Deux rues seront créées, pour ouvrir les quartiers sur la ville. **690 logements seront réhabilités, notamment pour faire baisser les charges des locataires et améliorer leur cadre de vie, et 191 logements, en accession sociale, en accession libre et en location, seront construits, pour créer davantage de mixité de l'habitat et de mixité sociale.**

L'espace public ne sera pas en reste, puisque toutes les rues du quartier seront entièrement rénovées, l'avenue du Maroc sera prolongée, et des places seront créées à Saint-Leu comme à Langevin.

Enfin, **le projet comprend également la création de la médiathèque, déjà inaugurée, mais aussi d'un square, d'une maison de santé et d'une salle de sports de combat.** Bien entendu, ce projet concerne également les écoles, Jacqueline Quatremaire d'une part, avec des travaux qui ont déjà commencé, et Paul Langevin / Jules Vallès d'autre part, écoles qui seront entièrement démolies et reconstruites.

En résumé, le NPNRU Saint-Leu / Langevin, ce sont 100 millions d'euros investis par les bailleurs, l'Etat, l'ANRU, la Région Ile-de-France, Action Logement, Plaine Commune et la Ville, au service de la transformation profonde du sud de Villetaneuse.



Inauguration de la fresque du bâtiment H, route de Saint-Leu, mai 2023

© Victor Moinet

690
logements
réhabilités

191
logements
construits

6
équipements
construits ou
rénovés

UNE VILLE ÉDUCATIVE QUI FAVORISE LA RÉUSSITE POUR TOUS

PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

La municipalité accompagne les parents, d'une part sur la question des modes de garde, mais également sur celle de la parentalité au sens large.

OFFRIR À TOUS UN MODE DE GARDE ADAPTÉ

Villetaneuse, comme beaucoup de villes du territoire, souffre d'un manque de places pour l'accueil des enfants trop jeunes pour être scolarisés. Le multi-accueil de la Maison de la Petite Enfance (MPE) Pierrette Petitot et la crèche départementale ne permettent pas d'absorber toutes les demandes. **Ainsi, la municipalité accompagne la création de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM). La première réussite de cet accompagnement est l'inauguration, en décembre 2022 de la MAM « Le Monde des Anges », rue Marie-Madeleine-le-Pichon.**

En parallèle, la municipalité travaille avec le Conseil départemental à la relocalisation de la PMI des Aulnes dans des locaux pérennes en centre-ville. Chaque année, la Ville se mobilise avec l'Éducation Nationale pour pérenniser le dispositif de Toute Petite Section, qui permet l'accueil des enfants dans trois classes.

Enfin, suite à l'incendie de l'immeuble de la MPE en août 2022, **la Ville a lancé une opération de rénovation complète des locaux, qui a également permis de les améliorer, notamment en ajoutant la climatisation.** Ainsi, début mars 2023, les bambins de Villetaneuse ont fait leur rentrée dans un équipement entièrement remis à neuf.

« Par souci de développer la qualité de prestation de garde des enfants de Villetaneuse, nous avons œuvré à l'amélioration des conditions de travail des agents de la Maison de la Petite Enfance. Nous avons notamment rénové les locaux et installé la climatisation. »

Majide AMMAD

Adjoint au Maire en charge de la Petite Enfance



MIEUX ACCOMPAGNER LES PARENTS

Au-delà de l'accueil des enfants, au travers du Relais Petite Enfance, **la Ville accompagne l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance à développer leurs connaissances et à échanger autour de l'accueil du jeune enfant.**

Par ailleurs, la Ville développe, au travers des actions du Programme de Réussite Educative, du Centre Socioculturel, de la Maison Commune – Espace Numérique et du service Santé, un accompagnement à la parentalité, dans toutes ses facettes. **L'objectif municipal est de permettre à toutes les familles d'accompagner leurs enfants vers la réussite, y compris scolaire, mais aussi et surtout vers leur épanouissement personnel.** Des temps de formation et de sensibilisation sont par exemple organisés, ainsi que des espaces de dialogue où les parents s'expriment librement.

Durant les années à venir, **l'objectif est de développer ces actions, pour fédérer un véritable réseau d'acteurs autour de la parentalité.** Ainsi, le 17 juin 2023, le premier Forum de la Parentalité aura lieu, pour remettre les fournitures scolaires aux enfants pour la rentrée prochaine, mais aussi informer au mieux les parents.



Inauguration de la MAM
« Le monde des anges », décembre 2022

« Avec l'ensemble des élus, nous partageons cette nécessité d'accompagner les parents, notamment les jeunes parents, dès la naissance de leurs enfants. A titre d'exemple, nous avons sensibilisé des centaines de familles aux risques liés à la surexposition aux écrans. Il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique. Un café numérique était dédié à cette question avec l'intervention de professionnels et de la ministre chargée de la protection de l'enfance. »

Madeleine SIMAKALA
Conseillère municipale en charge de la Parentalité



ENFANCE ET JEUNESSE

50 % de la population Villetaneusienne a moins de 30 ans. Les politiques de l'enfance et de la jeunesse sont donc au cœur des priorités de la municipalité.

ENFANCE : LE PÉRISCOLAIRE RENFORCÉ

Depuis 2020, les actions portées dans le cadre du temps périscolaire et des centres de loisirs ont évolué. **Depuis la rentrée 2022, les enfants de CM1 et de CM2 sont désormais accueillis**, alors que ce n'était pas le cas précédemment. De plus, des ateliers d'anglais ont été initiés, pour favoriser l'apprentissage, bien sûr ludique, de cette langue. Des ateliers jardinage sont également organisés en partenariat avec des associations. La mise en place d'ateliers d'initiation à la philosophie et aux jeux de l'esprit est également en projet pour les années à venir.

La municipalité a également rénové, pour un budget de plus d'1,6 millions d'euros, le centre de loisirs Robinson, avec la réfection complète des espaces intérieurs, mais aussi l'installation d'une toiture végétalisée.

Enfin, la programmation des séjours s'est étoffée et diversifiée, avec une attention particulière à l'offre des différents prestataires retenus.



« Le temps périscolaire n'est pas qu'un simple mode de garde. Nous le concevons comme un temps d'épanouissement pour nos enfants. Dans cette optique, nous avons mis en place des ateliers d'anglais, et de jardinage. Nous travaillons également pour que l'accueil périscolaire soit inclusif afin que chaque enfant puisse y accéder en toute sérénité. »

Milica ZIVKOVIC

Conseillère municipale déléguée en charge du Périscolaire et des Centres de loisirs





Les jeunes célèbrent l'obtention de leur diplôme, décembre 2022

JEUNESSE : UNE ACTION MUNICIPALE RENOUVELÉE

Si les grands rendez-vous annuels de la politique jeunesse ont été conservés et renforcés, comme les cérémonies des diplômés du brevet et du supérieur en novembre et décembre, la politique jeunesse municipale s'est amplifiée depuis 2020.

Les jeunes sont ainsi davantage soutenus, notamment au travers du dispositif des Projets Jeunes, qui a été renforcé, en particulier car **il permet désormais un soutien de 500 euros pour le passage du permis de conduire**. D'autres aides ont également été revalorisées.

Le Conseil des Jeunes a également été créé à l'automne 2021. Ses jeunes élus portent de nombreuses actions à travers la ville, et sont présents aux côtés des services municipaux pour faire entendre la voix de la jeunesse.

Enfin, du côté des équipements, **la Maison de Quartier a bénéficié d'un rafraîchissement, et une terrasse y sera prochainement installée**. Du côté du PIJ, ses équipes sont désormais accueillies dans les locaux flambant neufs de la médiathèque Annie Ernaux, pour recevoir les jeunes Villeteusiens dans les meilleures conditions.

« Nous avons créé un Conseil des Jeunes, doté d'un budget de fonctionnement. De cette façon, nous souhaitons impliquer nos jeunes dans la gestion de la ville. Nous avons également créé une bourse pour le permis de conduire pour accompagner nos jeunes dans la construction de leur avenir. »

Fayçal BOUGRIA
Adjoint au Maire en charge de la Jeunesse



EDUCATION ET RESTAURATION SCOLAIRE

La municipalité, dans le cadre du **Projet Educatif De Territoire (PEDT)**, travaille à l'épanouissement de tous les enfants Villetaneusiens.

METTRE EN ŒUVRE LE PEDT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

L'éducation, particulièrement dans nos territoires, est un enjeu capital. C'est pour cela que la municipalité a rassemblé l'ensemble des partenaires autour de l'élaboration du **Projet Educatif De Territoire (PEDT)**, qui définit en sept axes stratégiques la politique de la collectivité dans ce domaine. Pour mettre en œuvre ces projets, la Ville investit depuis 2020, massivement, dans l'amélioration du bâti des écoles de la Ville. **Le projet de l'école Quatremaire (voir p.18) est bien évidemment le plus emblématique, avec une remise à neuf de l'existant, une extension de cinq classes, la création d'espaces périscolaires, d'un jardin pédagogique et d'une cour entièrement végétalisée.** Les autres écoles ne sont pas en reste, avec l'installation de vidéoprojecteurs dans chaque classe élémentaire ou sur l'installation de stores ou rideaux dans toutes les classes. De nombreuses salles, ainsi que la façade de l'école Henri Wallon, ont également été rénovées. **D'ici 2026, les cours de l'école Anne Frank, l'entrée de l'école Jean-Baptiste Clément et la toiture de l'école Jules Verne seront les chantiers les plus importants.**



« Dès le 27 mai 2020, nous avons relancé le dialogue avec le corps enseignant afin d'assurer le retour à l'école des enfants dans un contexte sanitaire inédit. Nous avons conçu le PEDT avec un travail collaboratif à l'échelle de la ville pour assurer un travail sur la parentalité. Enfin, nous avons repris le projet de l'école Quatremaire, qui était à l'arrêt, pour une rentrée des enfants en septembre 2024 dans une école agrandie et neuve. »

Natacha MARTINIS
Adjointe au Maire en charge de l'Education



Enfin, dans le cadre du projet NPNRU, les écoles Paul Langevin et Jules Vallès seront entièrement démolies puis reconstruites.

UNE RESTAURATION SCOLAIRE ADAPTÉE POUR NOS ENFANTS

Du côté de la restauration scolaire, les équipes de la Ville travaillent avec celles du SIRESCO, le Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective, pour **mettre en œuvre les dernières lois concernant l'amélioration de la qualité de l'alimentation et la réduction du gaspillage alimentaire et de la production de déchets, notamment les plastiques à usage unique.** C'est une grande transformation qui est engagée, et pour laquelle la Ville investit financièrement pour accompagner les efforts du SIRESCO. Ainsi, en 2020, la part d'alimentation labellisée Agriculture Biologique était de 21 %. Elle est actuellement de 27 %, et atteindra 50 % d'ici 2026, pour améliorer la qualité des repas servis aux enfants.



Les petits Villeteusiens à la cantine



Rénovation intérieure de l'école Henri Wallon, août 2022



« Afin d'offrir une alimentation saine à nos enfants, nous avons entamé la mise en œuvre des dispositions de la loi EGALIM pour tendre vers une cantine 100% bio. Nous avons aussi favorisé une politique zéro gâchis alimentaire et sensibilisé les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée. »

Majide AMMAD

Adjoint au Maire en charge de la Restauration scolaire,
Vice-président du SIRESCO

« Nous avons lancé les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école Jacqueline Quatremaire. Ainsi, ce projet ambitieux nous permettra non seulement d'accueillir 300 élèves supplémentaires dès la rentrée 2024, mais aussi de générer 40% d'économie d'énergie. »

Hassanatou BAH

Adjointe au Maire en charge de l'Entretien du patrimoine bâti





Perspective du projet de rénovation et d'extension de l'école Jacqueline-Quatremaire

© Atelier 2A+

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

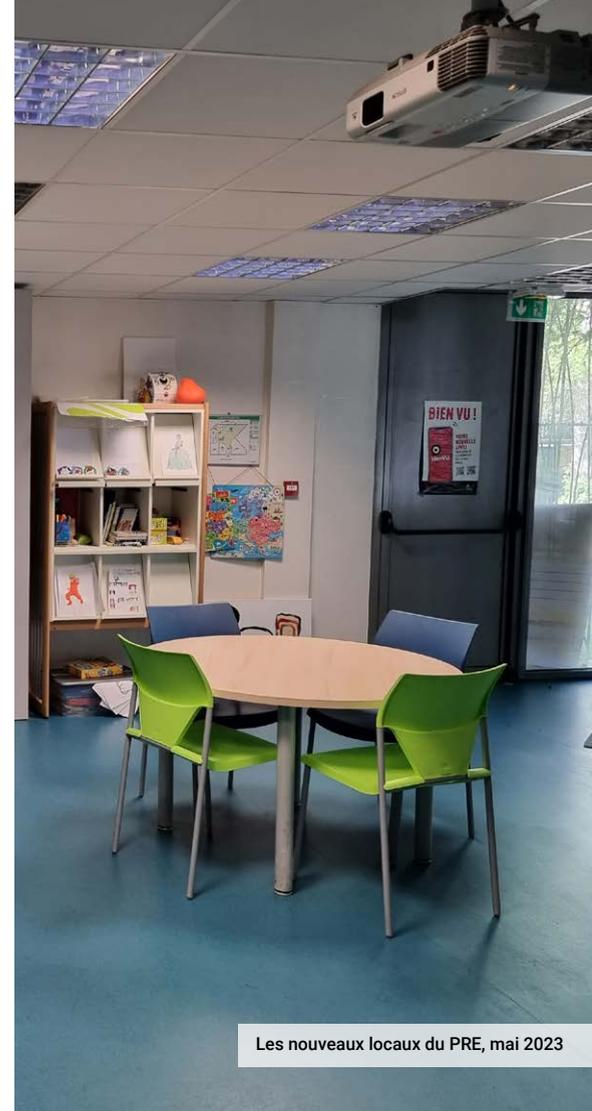
La réussite éducative est une priorité, réaffirmée dans le cadre du PEDT. Elle passe par le PRE tout comme par les actions de soutien scolaire.

Depuis 2020, le Programme de Réussite Educative a été renforcé. **Dès la rentrée 2021, le PRE a rejoint ses nouveaux locaux, rue Roger Salengro, pour accueillir de manière adaptée son public.** Face aux besoins, la municipalité a également créé un second poste de référent de parcours, et négocié avec l'Etat l'octroi d'une subvention supérieure. **Ainsi le budget du PRE a augmenté de près de 25 % entre 2020 et 2023, et le nombre d'enfants suivis est passé de 97 à 171 sur la même période.**

La réussite éducative passe également par l'accompagnement à la préparation des examens organisée par le service Jeunesse municipal, et par **les actions de soutien scolaire proposées par les associations, qui reçoivent depuis 2022 un soutien particulier au travers de subventions.** Afin de rendre plus lisible cette offre, un document recensant toutes les possibilités d'accompagnement a été élaboré et diffusé lors du Forum de Rentrée 2022.

« Il y a aujourd'hui des locaux plus grands et adaptés pour le Programme de Réussite Éducative, un meilleur suivi grâce à une équipe renforcée et un accompagnement à la scolarité plus professionnalisé. Mais beaucoup reste à faire, notamment afin de mieux anticiper le phénomène de décrochage scolaire »

Yasmina ESSOM
Adjointe au Maire en charge de la Réussite éducative et du Soutien scolaire



Les nouveaux locaux du PRE, mai 2023

VILLETANEUSE, VILLE SOLIDAIRE

ACTION SOCIALE

Pour soutenir les citoyens les plus en difficulté, la Ville développe de nombreuses politiques sociales, et un accompagnement personnalisé.

Par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la municipalité se tient aux côtés des plus démunis, pour leur proposer un accompagnement adapté à leur situation, ainsi que des aides financières, selon leurs problématiques et leurs ressources.

Le Conseil d'Administration du CCAS a été redynamisé, avec la présence de nombreux partenaires majeurs de la Ville sur les actions de solidarité, et une remise à plat de tout le fonctionnement, pour gagner en efficacité. **Le règlement des aides sociales a été réécrit, afin de proposer de nouvelles aides, comme l'aide à l'insertion professionnelle, l'aide à la santé ou encore l'aide à l'installation dans le logement.** D'autres aides, face à l'inflation, ont été revalorisées, comme l'aide aux obsèques ou l'aide alimentaire seniors.

Enfin, chaque année depuis 2021, **la Ville organise en décembre la Semaine de la Solidarité, temps fort qui associe l'ensemble des services municipaux et de nombreux partenaires associatifs**, pour permettre à toutes et tous de passer un temps festif et solidaire à l'approche des fêtes.

« En matière d'action sociale, il était important pour nous de revaloriser les aides existantes (chèques du pôle senior, aide aux obsèques, reste à vivre) d'une part. D'autre part, nous avons créé de nouvelles aides, notamment concernant l'insertion professionnelle, l'énergie et les fluides, le logement et la santé. »

Majide AMMAD
Adjoint au Maire en charge de
l'Action Sociale



EMPLOI ET INSERTION

Avec un taux de chômage de près de 23 %, l'emploi et l'insertion, notamment des jeunes, est un enjeu fort de l'action municipale.

Même si l'emploi est une compétence gérée au niveau de l'Etat, de la Région et de Plaine Commune, la Ville investit dans cette compétence, notamment en articulant des partenariats avec de nombreux acteurs. **En décembre 2021, les Rencontres pour l'Emploi se sont tenues au gymnase Jesse Owens, avec plus de 600 visiteurs, 52 entreprises et 15 partenaires.** Du côté de la formation, la Ville conventionnera très bientôt avec l'Université pour accompagner les Villetaneusiens vers la VAE (validation des acquis de l'Expérience) et le DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).

Concernant l'insertion, **la Ville a relancé, au sein de la Mission Intercommunale pour l'Insertion des Jeunes (MIIJ), les actions envers les jeunes de Villetaneuse, pour les accompagner vers l'emploi ou la formation.** De très nombreuses actions ont été soutenues et accueillies, comme l'Entreprise Ephémère, la Cravate Solidaire ou encore le Rugby Tour consacré à l'emploi. D'ici 2026, l'ambition est de renforcer encore davantage tous ces partenariats, notamment avec **l'Agence Locale d'Insertion, nouvelle structure départementale qui s'installera très prochainement dans les locaux de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Villetaneuse.**



*« Avec un taux de chômage de 23 %, les défis sont nombreux pour accompagner les Villetaneusiens vers l'emploi. **Nous travaillons sur plusieurs axes, à la fois en organisant de grands événements comme le Forum de l'Emploi, mais aussi en développant des partenariats, notamment avec Plaine Commune, l'Université et Pôle Emploi.** »*

Malek AIT ARKOUDE
Adjoint au Maire en charge de l'Emploi

*« Au début du mandat, il n'y avait plus de conseiller à la mission locale de Villetaneuse. **Depuis, nous avons établi de bons rapports avec les acteurs de l'emploi sur le territoire et recruté 3 conseillers. Il nous faut maintenant regrouper les acteurs économiques et ceux de l'emploi.** »*

Noëllise GIBON
Conseillère municipale en charge de l'Insertion, de la Formation et des Stages



AUTONOMIE ET INCLUSION

En 2022, le pôle Séniors est devenu le Pôle Autonomie et Inclusion (PAI). Au-delà de ce changement de nom, c'est bien une toute nouvelle ambition que ce service incarne.

La volonté de la municipalité est en effet de renforcer l'accompagnement proposé aux Séniors, mais aussi aux personnes en situation de handicap, pour favoriser tant leur autonomie que leur inclusion, dans la société et dans les actions proposées par la Ville et ses partenaires. Ainsi, **la programmation Séniors a été, depuis 2020 et en particulier depuis 2022, diversifiée et étoffée, notamment avec des activités physiques et sportives adaptées, ainsi que des ateliers artistiques.** Plusieurs actions intergénérationnelles ont été mises en place, en associant les enfants des centres de loisirs et du PAI, avec un grand succès et pour le plus

grand plaisir des petits et de nos aînés.

Après la mise en sommeil de nombreuses actions du fait de la crise sanitaire, des grands rendez-vous, comme le Banquet des Séniors, ont pu être organisés, là aussi avec un très grand succès et dans une formule renouvelée, notamment concernant les animations.

Enfin, dans une démarche participative, les séniors sont désormais invités, lors des Cafés des Aînés mensuels, à partager leurs propositions et leurs avis sur l'action municipale.



Découverte du nouveau véhicule électrique du PAI, juin 2022

« Au début du mandat, nous avons fixé comme objectif de rompre avec la solitude et l'isolement des personnes âgées.

Pour ce faire, nous avons mis en place un dispositif d'accueil et d'écoute en direction des personnes âgées et vulnérables pour prévenir les risques (grand froid, canicule, isolement...). »

Majide AMMAD

Adjoint au Maire en charge de des Séniors



UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS

Mais l'accompagnement vers l'autonomie ne concerne pas que les Séniors. En effet, **à la rentrée 2022, un poste de chargé de mission Handicap a été créé au sein du PAI, pour renforcer l'action municipale envers ce public**, et en lien avec les partenaires, comme le Département, mais aussi l'ITEP du Petit Prince, présent sur notre territoire.

Les actions liées à cette mission d'inclusion seront progressivement développées, avec l'objectif d'organiser des grandes journées de sensibilisation et de mobilisation.

L'accompagnement individuel des personnes âgées ou en situation de handicap sera également renforcé, notamment pour orienter les Villetaneusiens vers les bons interlocuteurs pour faire valoir leurs droits.



Le Banquet des Séniors, le grand rendez-vous des aînés, janvier 2023

« A notre arrivée aux fonctions, il était impératif pour nous d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap. Ainsi, nous avons créé un pôle handicap qui se trouve au Pôle Autonomie et Inclusion. **Nous prévoyons également de mettre en place une semaine sur le handicap.** »

Alexandre DA SILVA
Conseiller municipal délégué en charge du Handicap, de l'Accessibilité et du Lien intergénérationnel



SANTÉ

Depuis 2020, et face à la menace de voir un désert médical s'installer durablement, la municipalité agit de manière inédite pour la santé des Villetaneusiens.

L'accès aux soins et à la santé est un droit, que la municipalité souhaite garantir pour tous les habitants de Villetaneuse. Face à la problématique du départ en retraite des médecins présents parfois depuis des décennies sur le territoire, **la Ville a mobilisé très largement et permis l'arrivée, en mars 2022, d'un médecin généraliste,**

accueilli au sein du PAPS (Point Action Prévention Santé), mais aussi d'un gastro-entérologue à partir de fin 2022. Les séances de vaccination ont pu reprendre malgré le départ en retraite de la précédente professionnelle de santé, et les permanences de la CRAMIF sont à nouveau organisées.

En 2022, la Ville a organisé un grand Forum de la Santé dans le jardin Baldaccini, qui a rencontré un franc succès. La même année, Villetaneuse a rejoint le Conseil Local en Santé Mentale formé par Epinay-sur-Seine et Pierrefitte-sur-Seine, pour mieux accompagner les habitants sur ce sujet particulièrement important et souvent négligé.

D'ici 2026, au-delà du projet de Maison de Santé, l'objectif est d'accompagner la création d'un cabinet médical rassemblant plusieurs médecins en centre-ville, et de développer l'offre médicale au PAPS.



Le Forum de la Santé, un rendez-vous incontournable, septembre 2022

« La santé des Villetaneusiens est une priorité de ce mandat, pour ne pas laisser notre ville devenir un désert médical. **Installation de professionnels de santé, projet de Maison de Santé, actions de prévention : nous répondons présents de plusieurs façons.** Nous avons notamment lancé des actions pour sensibiliser les habitants contre les violences faites aux femmes, et avons organisé plusieurs événements caritatifs, comme La Villetaneusienne et le tournoi de futsal. »

Dieunor EXCELLENT
Maire de Villetaneuse



UNE MAISON DE SANTÉ AU SUD

Dans le cadre du projet NPNRU, la Ville porte un ambitieux projet de Maison de Santé pluridisciplinaire, qui permettra, sur une surface de 630 m² d'accueillir : un pôle médical avec 5 cabinets de médecine ; un pôle paramédical avec 2 cabinets et un espace de kinésithérapie et un pôle d'accueil et prévention de la santé (PAPS) dont les espaces seront mutualisés avec la direction de la santé de la Ville et des partenaires institutionnels (PMI départementale notamment).

L'objectif, au travers de cet équipement neuf, est de rendre Villetaneuse attractive pour les professionnels de santé, et ainsi de renforcer durablement l'accès aux soins pour les Villetaneusiens.

Ce projet, dont l'architecte a été choisi, est en cours d'études, et devrait entrer en phase opérationnelle à l'horizon 2024-2025. Cette Maison de Santé sera construite au nord du quartier Saint-Leu, en face de l'Université, et permettra également d'améliorer l'offre de soin pour les étudiants.

© Agence AD Quatio



Perspective du projet de la Maison de Santé pluridisciplinaire

UNE VILLE AU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

VIE ASSOCIATIVE, POLITIQUE DE LA VILLE ET ANIMATION DES QUARTIERS

Le dynamisme des associations, avec le soutien de la municipalité et les moyens de la Politique de la Ville, contribue à faire vivre les quartiers de la Ville.

Chaque année, ce sont près de 300 000 € de subventions qui sont attribués aux associations, sur les fonds municipaux et via les dispositifs de la politique de la ville. Les associations peuvent ainsi développer des projets ambitieux, dans de très nombreux domaines. Le service Vie associative accompagne pleinement les associations, de leur naissance à l'aboutissement de leurs projets, en passant par l'aide dans les recherches de subventions. Afin de développer la vie des quartiers, il a été initié différents événements à l'image de la fête de la musique ou encore du carnaval.

Chaque été, durant un mois, Villetaneuse s'anime dans le cadre de l'Été à Villetaneuse, avec des animations portées par la Ville, notamment le bassin d'apprentissage de la natation, mais aussi de très nombreux événements associatifs. Des soirées spécifiques sont organisées, avec une programmation de spectacles, d'humour, de danse ou de projections de film. **D'ici 2026, l'objectif est de poursuivre cet accompagnement et de créer une Maison Commune des Associations en centre-ville.**

« De 2020 à début 2022, le Covid a fortement impacté la vie associative. Depuis, la dynamique s'est relancée. Les associations remettent en place des actions au bénéfice des habitants et du territoire. Nous continuerons à les soutenir et les encourager, en créant un lieu qui leur sera entièrement dédié. »

Yasmina ESSOM
Adjointe au Maire en charge de la
Vie associative





Villetaneuse en fête à l'occasion du carnaval, mai 2023



« Malgré une crise sanitaire à notre arrivée, notre engagement auprès des citoyens est resté intact. **Nous avons mis l'accent sur le partage et les rencontres à travers divers événements.** Nous allons poursuivre ce travail et continuer à élaborer de nouveaux projets pour les habitants de Villetaneuse »

Fathia BELGUESMIA
Conseillère municipale déléguée
en charge de l'Animation locale et
de la Vie des quartiers

« La politique de la ville a pour ambition de réduire les inégalités entre les territoires. Avec les services, nous avons porté une nouvelle ambition pour la politique de la ville à Villetaneuse. **Nous allons chercher l'ensemble des crédits dont Villetaneuse et ses habitants ont besoin !** »

Florence LAROCHE
Conseillère municipale déléguée
en charge de la Politique de
la Ville



SPORTS

Avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et la construction et la rénovation d'équipements publics, le sport est au cœur de l'action municipale.

En 2020, les équipements sportifs souffraient d'un manque d'investissement, qui nuisait à la qualité de l'accueil réservé aux sportifs. **Ainsi, durant ces trois premières années, le stade Bernard Lama a vu son accès rénové, son éclairage entièrement changé, des installations qualitatives pour les sports de combat ont été installées au gymnase Jules Verne, et le stade Dian annexe a été clôturé de pare-ballons.**

D'ici 2026, le stade d'honneur aura été entièrement rénové (courant 2023), et d'autres opérations seront engagées, comme le projet de salle de sports de combats dans le cadre du NPNRU, pour lequel les études ont été lancées.

Mais le sport, ce n'est pas que les infrastructures. **La Ville accompagne ainsi les clubs, avec l'arrivée de plusieurs nouveaux sports comme le rugby ou le taekwondo,** et l'organisation de grands événements, à l'image du gala de boxe international TekFight 2023, de la Villetaneusienne, nouveau rendez-vous de la course à pied, ou de la course cycliste, qui fera son grand retour à l'automne 2023.

Enfin, **la municipalité a repensé et relancé l'Ecole Municipale des Sports,** qui permet aux jeunes Villetaneusiens de s'essayer à la pratique de plusieurs sports, avec les éducateurs sportifs de la Ville.



« Le projet piscine est en bonne voie, la rénovation du stade Dian est prévue, et nous portons un projet de création de salle de boxe. Nous avons initié la dynamisation de l'EMS avec la mise en place des stages de natation. Nous travaillons également sur la diversification des pratiques sportives avec implantation des sports de combat (lutte/taekwondo/judo); la mise en place d'événements sportifs citoyens et formateurs (La Villetaneusienne, Fête de la Mobilité).

Nous menons un véritable travail partenarial avec les organisations du territoire et l'ensemble du mouvement sportif local dans le cadre de l'avant JOP. »

Natacha MARTINIS
Adjointe au Maire en charge des Sports et des JOP 2024

« Dans un souci de favoriser l'accès au sport pour toutes et tous, nous avons priorisé une offre de pratique sportive plus diversifiée en investissant dans des équipements neufs et rénovés. Ceci afin d'enrichir notre offre sportive sur le territoire et de donner également la place à la pratique libre. »

Salif SIDIBE
Conseiller municipal délégué en charge du Développement des pratiques sportives





Perspective du projet de centre nautique

© Atelier Po & Po

UNE PISCINE POUR VILLETANEUSE

C'est un projet très attendu : **un nouveau centre aquatique verra le jour à Villetaneuse, sur l'emplacement de l'ancienne piscine.** Un équipement moderne, innovant, chauffé grâce à la géothermie et adapté aux usages des scolaires, des associations, du public universitaire et du grand public. Avec un bassin principal de six lignes d'eau, des compétitions pourront être accueillies, tandis que deux bassins plus petits seront propices aux apprentissages. Un solarium extérieur et une zone sauna / hammam compléteront la programmation de cet équipement qui aura son entrée ouverte sur l'espace public et la station de tramway. La livraison de cette piscine est prévue pour la fin de l'année 2025. **Sa construction sera assurée par Plaine Commune, cette piscine ayant été déclarée d'intérêt territorial en avril 2023.**

Pour que l'apprentissage de la natation soit une réalité avant même la réalisation de ce projet, la Ville organise à chaque période de vacances des stages de natation au travers de l'EMS, et accueille tous les étés depuis 2021 un bassin éphémère dans le cadre de l'Été à Villetaneuse.

CULTURE, PRATIQUE ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE

La crise de la Covid nous l'a démontré, la culture est l'essence même de l'homme, de l'humanité. C'est ce qui nous rassemble toutes et tous. L'objectif de la municipalité est donc de permettre l'accès à la culture pour toutes et tous.

Dans cet objectif, et avec Plaine Commune, la municipalité a inauguré, le 8 mars 2022, la médiathèque Annie Ernaux, dénommée en l'honneur de cette grande autrice, première

femme française à obtenir le prix Nobel de Littérature et fervente défenseuse de l'égal accès à la culture pour toutes et tous.

La Ville a également relancé les activités du CICA, malgré un « Château » non entretenu et qui a fermé ses portes en 2015. Afin de garantir la continuité de l'enseignement de danse, de théâtre et de musique, les services municipaux ont su maintenir les activités du CICA et la Ville travaille à son relogement dans des locaux pérennes, ainsi qu'au développement de l'offre de pratique artistique, en lien avec les demandes des usagers.



Le gala du CICA, avril 2023

« Les arts dans leur ensemble constituent notre patrimoine le plus précieux. Lorsque nous avons tout perdu pendant le confinement, que nous restait-il ? La culture, l'art ! Depuis notre arrivée aux responsabilités en pleine crise du Covid-19, nous avons su avec nos services, relancer et innover en mettant en place de nouvelles actions. »

Florence LAROCHE
Conseillère municipale déléguée
en charge de la Culture





Inauguration du lettrage de la médiathèque Annie Ernaux, en présence de l'autrice, avril 2023

Parce que chaque individu a le droit d'accéder à la culture, il a été décidé d'investir en direction du jeune public en permettant à chaque enfant de grande section de maternelle de bénéficier gratuitement et sur toute l'année d'une heure de musique et de danse par semaine. **C'est ainsi plus de 200 enfants qui sont initiés à une activité artistique chaque année.** La Ville est également partie prenante du dispositif Demos, qui permet à des enfants de Villetaneuse de pratiquer la musique au sein de la prestigieuse Philharmonie de Paris. **La Ville a, dès que la situation sanitaire l'a permis, relancé une programmation culturelle ambitieuse avec des concerts, des spectacles, mais aussi l'accueil de deux artistes en résidence,** Chloé Wary, bédéaste, féministe et férue de football, ainsi que Théo Leroyer, vidéaste et réalisateur. Cette année, deux événements majeurs et inédits sont lancés, le Carnaval de Villetaneuse ainsi que la Fête de la Musique.

Pour que la culture soit accessible pour toutes et tous, **la Ville souhaite accompagner le développement de l'art dans l'espace public,** sous toutes ses formes, avec un premier printemps du Street-art qui a émerveillé nombre d'habitants.

LES MAISONS COMMUNES

La municipalité a mis en place plusieurs Maisons Communes qui permettent aux habitants, chacune avec sa spécificité, d'avoir des espaces de vie supplémentaires.

La MCEN (Maison Commune - Espace Numérique) a vu le jour le 8 décembre 2021. **Elle accueille un espace France Services qui permet d'accompagner les habitants sur les démarches du quotidien concernant la santé, la famille, la retraite, le droit, les impôts ou encore les recherches d'emploi.** La MCEN propose également des ateliers afin d'accompagnement dans l'usage du numérique au quotidien en proposant notamment des cafés numériques. La MCEN est aussi ouverte aux associations qui peuvent y organiser des événements, par exemple des ateliers jeux vidéo.

La Maison Commune des Projets est la seconde qui a vu le jour, le 8 juillet 2022. Elle abrite les services liés au NPNRU, le projet de renouvellement urbain des quartiers Saint-Leu et Langevin. Elle est également ouverte aux associations qui souhaitent y mener des projets.

D'ici 2026, la Ville souhaite ouvrir, en centre-ville, une Maison Commune des Associations, pour proposer de nouveaux locaux aux partenaires associatifs qui ont des besoins importants.



« À notre installation, la crise Covid a fortement impacté le lancement de nos projets. Mais nous avons en priorité maintenu un accueil pour l'ensemble des Villetaneusiens, maintenu et ouvert des droits pour tous, pris en compte et traité des demandes et des situations difficiles ou urgentes. »

Abel MORTADA
Conseiller municipal délégué en charge de l'Accès aux droits

« La création de la MCEN n'était pas prévue dans notre agenda politique, c'est une opportunité que notre majorité a su saisir et porter. A travers cet équipement, nous pouvons accompagner la population, dans un monde administratif toujours plus dématérialisé. Ainsi, nous contribuons à la réduction de la fracture numérique, notamment grâce à nos deux Conseillers Numériques et aux agents France Services. »

Ernst COULANGES
Conseiller municipal délégué en charge du Numérique



Camel ESSOM
Conseiller municipal délégué en charge des Maisons Communes



LES FINANCES MUNICIPALES

La gestion financière de la collectivité est le cœur de l'administration, car le budget détermine les possibilités d'action de la municipalité.

Malgré un faible endettement, en 2020, la situation financière de la Ville était marquée par de nombreux défauts de suivi, notamment concernant la perception des recettes. **De ce fait, depuis trois ans, et en lien avec les partenaires financeurs, un travail fin est mené pour percevoir de nombreuses subventions, obtenues mais non réclamées.** Pour les nouveaux projets, un travail de recherche de subventions est systématiquement mené pour rendre possible des réalisations ambitieuses. **Les budgets votés depuis 2021 sont d'une ampleur inédite pour la Ville, notamment en 2023 avec un budget total de 46 millions d'euros, dont 19 millions en investissement.** Enfin, malgré l'inflation qui impacte durement les budgets (plus de 10 % depuis 2020), **la municipalité n'a pas augmenté les impôts locaux.** Cet effort financier concédé par la collectivité permet de ne pas ajouter une pression financière sur les Villetaneusiens.

« La gestion de nos finances est saine, sérieuse et sécurisée. Elle nous permet d'aborder sereinement la seconde partie du mandat et notamment d'assurer les dépenses importantes liées aux grands projets, comme l'école Quatremaire dès cette année. Au quotidien, chaque fois que cela est possible, nous augmentons les moyens consacrés aux services à la population, pour les renforcer »

Dieunor EXCELLENT
Maire de Villetaneuse



UNE ADMINISTRATION MODERNE PROCHE DES HABITANTS

DÉMOCRATIE LOCALE ET CITOYENNETÉ

La municipalité organise tout au long de l'année de nombreux temps de rencontre avec la population, pour faire vivre au quotidien la démocratie locale.

Pour associer avec les habitants, plusieurs instances ont été mises en place, notamment dès 2020, avec la nouvelle formule des **comités de quartier**. Chaque année, de septembre à décembre, les habitants des huit quartiers de la ville sont invités à échanger librement avec les élus, les bailleurs sociaux présents dans leur quartier, le Commissaire de police et certains membres des services municipaux. Ainsi, de nombreux sujets sont identifiés et peuvent être traités par la municipalité. **Ces temps d'échange, sont également l'opportunité de présenter l'avancement des grands projets à la population.** Par ailleurs, chaque fois que cela est nécessaire, des réunions publiques spécifiques sont organisées pour présenter certains projets, comme celui de la géothermie dans le quartier des Joncherolles en 2022.

Pour associer les jeunes, la Ville a lancé à l'automne 2021 le **Conseil des Jeunes**, composé d'une vingtaine de membres élus par leurs pairs, qui sont dotés d'un budget de fonctionnement et mènent de nombreuses actions. Début 2023, les **Cafés des Aînés** mensuels ont été lancés, pour recueillir les suggestions et l'avis des seniors de la ville.



En direct du comité de quartier Langevin, septembre 2022

« Je souhaite associer autant que possible les habitants à nos projets et à nos décisions. Au travers des comités de quartiers, des réunions publiques et des instances spécifiques, nous gardons toute l'année un lien fort avec la population. »

Dieunor EXCELLENT
Maire de Villetaneuse



Concernant la citoyenneté, au-delà des instances participatives, la Ville a souhaité organiser des temps forts et symboliques. Chaque année, la traditionnelle cérémonie de la Citoyenneté, qui permet de remettre aux nouveaux électeurs leur carte électorale, est maintenue. **Depuis 2022, les Villetaneusiens nouvellement naturalisés sont conviés pour célébrer leur entrée dans la citoyenneté de notre pays.**

Les commémorations organisées par la Ville sont également des moments importants, qui sont accompagnés autant que possible d'actions culturelles, notamment musicales avec les élèves et professeurs du CICA.

Enfin, dans les années à venir, **la Ville souhaite développer un partenariat avec le Parquet de Bobigny**, pour continuer le travail de prévention organisé dans le cadre du Conseil Local de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR), et notamment pour encadrer des Travaux d'Intérêt Général (TIG).



« La citoyenneté évoque les droits et les devoirs qui sont attachés à chaque individu membre de la communauté française, puis elle évoque également un sentiment d'appartenance. Ce dernier passe par **le partage de l'histoire commune que l'on rappelle lors des cérémonies officielles, par les films diffusés, par les expositions et les débats organisés par la municipalité.** La citoyenneté du monde se travaille avec nos villes partenaires. Nous étudions actuellement une coopération avec un pays anglophone et arabophone. »

Saül CHARLES

Conseiller municipal délégué en charge de la Citoyenneté, de la Coopération décentralisée, du Devoir de mémoire et des Anciens combattants



LES RESSOURCES HUMAINES

Plus de 300 agents municipaux sont au travail, chaque jour, pour faire vivre le service public local à Villetaneuse.

Pour leur assurer les meilleures conditions de travail, de nombreuses actions ont été mises en place depuis 2020. Dans le cadre des grandes réformes nationales imposées par l'Etat, notamment concernant le temps de travail, **la rémunération de l'ensemble des agents a été revalorisée**, ce qui représente un effort important pour les finances communales.

Plusieurs postes ont été créés, ainsi que des services entiers, comme la Maison Commune – Espace Numérique ou la Police Municipale. L'action sociale envers les agents a également été confiée au CNAS, pour leur ouvrir davantage de possibilités, et les carrières sont suivies avec attention par le service des ressources humaines. Les conditions de travail dans de nombreux services ont également été améliorées, grâce à des travaux, à des investissements sur les équipements ou à des recrutements supplémentaires.



Les agents municipaux réunis, mai 2023

© Rubens Lexpert

« Les agents municipaux sont responsables de la mise en œuvre du service public. **A ce titre, leurs conditions de travail sont une de mes priorités, et nous avons agi dès le début du mandat, notamment en augmentant les rémunérations au 1er janvier 2022.** J'ai également lancé une dynamique de recrutement, pour attirer les meilleurs profils dans notre administration. »

Dieunor EXCELLENT
Maire de Villetaneuse



Depuis trois ans, jour pour jour, avec la majorité Villetaneuse Autrement, autour de notre maire Dieunor Excellent, nous œuvrons afin d'améliorer les conditions de vie des Villetaneusiens.

Aujourd'hui, à mi-mandat, tous nos projets avancent et nous sommes fiers de ce que nous réalisons avec la majorité municipale, avec vous et pour vous.

Ces quelques phrases ne suffisent pas pour vous présenter notre bilan de mi-mandat. Nous nous engageons à venir à votre rencontre pour mieux vous expliquer l'action politique que notre majorité municipale porte depuis trois ans.

Au-delà du projet politique que nous réalisons, nous continuerons à défendre nos convictions et nos valeurs politiques ancrées à gauche en portant cette exigence de justice sociale, de service public et de l'intérêt général.

Groupe Villetaneuse Autrement

Bilan de la majorité. Clic-clac une photo, des slogans : budget historique, Villetaneuse ambitieuse...puisqu'elle l'affirme, mais où sont les preuves ? Que du creux !

- Elle a tout promis mais rien ou peu est tenu
- Elle prétend faire autrement en ayant repris tous les projets à son compte
- Elle supprime des services publics et précarise les agents communaux
- Elle diminue les aides sociales, colos, activités pour les seniors, etc
- Elle vend le foncier de la ville comme à Owens et bloque des projets
- Elle privatise des équipements en donnant la gestion à des personnes non habilitées
- Elle distribue des aides aux associations sans critère, flatte ou exclue

Mais où sont passés les élus de la majorité ? Partout et nulle part mais unis pour tout voter au conseil municipal

Groupe des Elus Communistes et Républicains – Villetaneuse en Commun

TRIBUNES

des groupes politiques

VILLETANEUSE *Ambitieuse*





Parce que
VOUS MÉRITEZ LE MEILLEUR!



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE
mairie-villetaneuse.fr

